Risque digestif de l'exposition in utero aux IRS ?

L'exposition in utero à un IRS particulièrement au 2ème trimestre est associée à une augmentation de l'utilisation de laxatifs chez l'enfant, mais ne modifie pas la prise d'antidiarrhéique. En revanche, l'exposition in utero à un ADT quelques soit la période de la grossesse augmente l'utilisation de laxatifs chez les enfants.

Br J of Clin Pharmacol 2011;73:126-34